

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 42 (1982)

Vorwort: Avant propos
Autor: Cevey, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant propos

Il y a quelques années, il était de bon ton de développer des idées prospectives en prenant en considération un palier assez lointain pour leur conférer le sérieux désirable: la fin du présent millénaire. Aujourd'hui, nous voici à moins d'une génération humaine de ce palier. Dès lors, le terme de l'an 2000 n'offre plus le recul nécessaire à de semblables projections. Contentons-nous donc de parler au présent et de constater qu'en matière touristique – objet de nos soucis et de nos joies – l'évolution n'est pas si rapide que l'on puisse songer à un bouleversement apocalyptique des données fondamentales, sauf, bien sûr, si la folie ambitieuse et meurtrière de certains devait l'emporter sur la sagesse des multitudes éprises de paix.

Car le tourisme ne se nourrit pas des tensions internationales; il trouve au contraire dans la paix les conditions les meilleures à son épanouissement et à sa prospérité. Plus encore, dans la mesure où son essor dépend de l'élargissement des marchés, donc de l'amélioration de divers facteurs en rapport avec l'évolution du niveau de vie des peuples, tout conflit doit être considéré comme un frein à son développement.

Ceci formulé en termes généraux, il convient de souligner les particularités helvétiques. La Suisse s'est construite sur un sol exigü et pauvre, quasi inhabitable dans sa majeure partie. Très rares sont donc les zones susceptibles d'être encore aménagées à des fins industrielles ou touristiques. Oublier cette donnée essentielle serait accepter d'instaurer chez nous des conditions de suroccupation du territoire très vite insupportables, aussi bien pour la population autochtone que pour la clientèle touristique et résidentielle. Autre caractéristique: pour des raisons qui tiennent aux conditions démographiques et à des circonstan-

ces économiques par ailleurs réjouissantes, dans ses activités fort diverses notre pays doit utiliser une main-d'œuvre relativement onéreuse, qu'elle soit indigène ou importée, dont les effets, combinés avec d'autres facteurs propres à une économie fortement dépendante des approvisionnements extérieurs, déterminent un niveau de prix relativement élevé. Si l'on ajoute à ces deux arguments objectifs, limite naturelle du développement possible et cherté de la main-d'œuvre, un troisième d'ordre subjectif, la réputation enviable de notre hôtellerie fondée sur une tradition ancienne et prestigieuse, on comprend sur quels motifs essentiels doit se fonder notre choix en matière de politique touristique, le choix de la qualité.

Il serait bien vain de miser sur un tourisme de masse dans un pays comme le nôtre. Il ne serait guère plus sensé de courir notre chance en sollicitant à tout prix (!) un tourisme bon marché, même si nous devons continuer à élaborer une offre fondée sur une calculation raisonnable et à l'abri des critiques engendrées par l'exagération. Sachons surtout fournir des prestations qui correspondent à l'attente d'une clientèle qui a elle aussi, en choisissant la Suisse, opté pour un tourisme de qualité.

Cette contrepartie assurée, l'Office national suisse du tourisme et ceux qui, avec lui, s'appliquent à faire valoir à l'étranger les agréments de notre pays, pourront assumer leur mission dans les conditions les plus favorables, avec toute l'efficacité souhaitable.

Ce «pacte de la qualité» que nous proposons à toute la Suisse touristique de renouveler, constitue, j'en suis convaincu, la garantie de nos succès futurs, comme il fut la cause de notre essor passé.

Dans cet esprit, malgré la contraction assez sensible de la demande dont les statistiques de 1982 sont le révélateur par rapport aux données exceptionnelles de 1981, nous pouvons croire à une évolution certes modérée mais positive du tourisme en Suisse. Les responsables de l'ONST, lors des multiples démarches qu'ils ont entreprises pour trouver de nouveaux moyens à engager, ont pu constater que cette conviction était souvent partagée. Ainsi, nous avons tout lieu de nous réjouir de l'accueil que les Chambres fédérales ont réservé l'an passé aux propositions gouvernementales tendant à augmenter la subvention fédérale pour le ménage courant de notre institution. De même, plus récemment, la contribution extraordinaire destinée à la propagande touristique, dans le cadre des efforts de soutien à l'économie, a obtenu l'agrément quasi unanime du Parlement.

Enfin, d'autres preuves nous ont été fournies, dans le secteur privé comme dans le domaine public, de l'importance que l'on accorde au rôle de notre office.

Je ne saurais mettre un point final à cet avant-propos sans exprimer ma reconnaissance à celles et ceux qui ont contribué à alléger nos soucis de responsables au cours de l'exercice écoulé. Au nom des membres de notre Comité et de notre Bureau, j'entends dire un merci très cordial à l'ensemble des collaborateurs de l'ONST, qui, sous la direction remarquablement inspirée et génératrice d'enthousiasme de Walter Leu, au siège de Zurich comme dans les agences à l'étranger, s'efforcent de présenter l'image attrayante de notre Suisse.

Jean-Jacques Cevey, Président

Lors de la 42^e assemblée générale de l'ONST à Altdorf, M. P.A. Tresch, président central de la Société suisse des hôteliers et député au Grand Conseil d'Uri, remet un chèque d'une valeur d'un million de francs au président de l'ONST, le conseiller national J.-J. Cevey.



KANTONALBANK VON BERN
BANCA CANTONALE DI BERN
3001 BERN

BANQUE CANTONALE DE BERNE
CANTONAL BANK OF BERNE
790

eine Million Franken
Schweiz. Verkehrszentrale
ZÜRICH

SCHWEIZ HOTELIER-VEREIN
BERN

16 851.791.0.92

99>168517910920000079000090301<

Bitte dieses Feld nicht beschriften

Leave this space empty

Zahlen Sie gegen diesen Check
Pay against this cheque

Payez contre ce cheque
Pagate contro questo cheque

Montant en lettres / Betrag in Worten / Importo in lettere / Amount in letters

Montant/Betrag/Importo/Amount

Monnaie/Währung

SFr 1'000'000.-

Alt Dorf

Lieu/Ort/Luogo/Place

5. Mai 1982

Date/Datum/Data

Jmy. O. Lehmann

Signature/Unterschrift/Firma

Schweizer Hotelier-Verein

CH-3001 Bern

Montant/Betrag